

Affaires courantes

péen, n'a pris cette mesure parce que celle-ci est tout simplement impossible à appliquer sur le plan technique.

Ces problèmes existent parce que la taxe sur la valeur ajoutée est fondamentalement imparfaite lorsque le pays voisin n'applique pas une telle taxe, et lorsque nous vivons dans une démocratie qui se préoccupe du sort des personnes à faible revenu qui, autrement, subiraient un préjudice.

• (1640)

M. Nelson Riis (Kamloops): Monsieur le Président, c'est avec intérêt que j'ai écouté l'exposé de mon collègue sur le rejeton de la TPS, appelé TVA, ou VAT en anglais. Je crois qu'on appellera désormais le ministre des Finances «Vatman» ou quelque chose du genre.

Qu'en pense le député? Les librairies sont aujourd'hui remplies d'ouvrages de conseils sur la façon de frauder le fisc ou de réduire son revenu imposable, par exemple. Je dirais que la fraude fiscale est devenue pour beaucoup de Canadiens un véritable sport national. De plus en plus de Canadiens semblent profiter malheureusement de toutes les occasions qu'ils ont de frauder le fisc et de participer à l'économie souterraine.

Comment le député explique-t-il cela? Les Canadiens en général auraient-ils perdu confiance dans notre régime fiscal? Douteraient-ils que ce régime soit juste et équitable et que tout le monde contribue sa juste part? Serait-ce pour cela qu'ils sont prêts à faire n'importe quoi pour frauder le fisc? Parce qu'ils croient qu'ils paient probablement beaucoup trop d'impôts?

M. Grubel: Monsieur le Président, j'ai participé il y a deux mois, à Vancouver, à une conférence sur l'économie souterraine, dont le compte rendu devrait être publié par le Fraser Institute. C'était un magnifique sujet de discussion. Les sondages montrent que les Canadiens sont devenus extrêmement cyniques à cet égard. Le député a très bien résumé la situation.

Par ailleurs, toutefois, les spécialistes de la question ont laissé entendre dans leurs témoignages que l'économie souterraine n'est pas un phénomène aussi répandu qu'on serait porté à le croire. Elle frappe certains secteurs industriels, tels la rénovation de maisons, la cordonnerie et les services d'entretien ménager, qui, comme toute, ne comptent pas pour une très grande partie du revenu national.

La plus grande partie du revenu national est produite par les grands secteurs industriels, tels le secteur automobile et les banques, qui ne peuvent pas frauder le fisc comme on l'a laissé entendre. Néanmoins, la tentation est très forte à l'heure actuelle et cela, à cause de la TPS. Les gens qui rénovent les maisons ou qui offrent divers services directement chez les consommateurs demandent à leurs clients s'ils veulent payer la TPS et cela, tout à fait impunément.

Et les consommateurs ne voient pas pourquoi ils n'épargneraient pas cet argent, surtout si les considérations d'éthique sont tombées ou ont été érodées par suite du mécontentement suscité par les dépenses et les déficits élevés du gouvernement.

Il se peut qu'il soit très difficile de changer cela. La confiance dans le gouvernement et dans la fiscalité est peut-être épuisée. On l'a beaucoup répété à la conférence.

Nous espérons qu'elle se rétablira dès que les dépenses seront maîtrisées et que les impôts seront abaissés, comme le prévoit le programme de certains partis, mais ce sera long.

M. Ray Speaker (Lethbridge): Monsieur le Président, en tant que député, je voudrais tout d'abord dire que les travaux du comité sur ce sujet ont certainement été très productifs et très enrichissants.

Comme mon collègue vient de le faire, je voudrais rendre hommage au président du comité, le député de Willowdale, ainsi qu'aux fonctionnaires qui ont eu l'obligeance de nous fournir des renseignements et des conseils.

L'une des choses que j'ai remarquée, à l'amorce de nos travaux, c'est que les audiences de notre comité semblaient être des reprises des audiences de 1990.

• (1645)

Nombreux sont les témoins qui nous ont dit très clairement: «Je l'ai déjà mentionné au cours de mon exposé sur la TPS en 1990, mais je crois qu'il serait bon de le répéter encore une fois en 1994.» Un certain nombre de témoins ont fait cette déclaration. Fait intéressant à noter, certaines recommandations qui avaient été faites à l'époque et qui avaient été jugées inacceptables semblaient plus acceptables au cours de la session du printemps dernier de la Chambre des communes.

Un peu plus tôt, l'un des députés se demandait si nous pouvions nous prononcer au sujet de ce rapport ou l'adopter sans nuire aux négociations avec les provinces. Il y a certainement malentendu. Le rapport crée un cadre en vue des négociations avec les provinces. Il propose diverses façons de négocier et d'examiner la responsabilité du gouvernement dans le remplacement de la TPS. Par conséquent, je ne vois pas pourquoi la Chambre ne pourrait pas se prononcer sur cette question et approuver le rapport à ce stade-ci. Je ne vois pas pourquoi nous ne pourrions le faire, même si nous n'approuvons pas certains éléments du rapport.

Qu'avons-nous vraiment appris au cours de ces audiences? Qu'est-ce que les Canadiens nous ont dit? C'est ce qu'il importe de savoir. Je crois qu'ils ont clairement signifié que la TPS était pleine de lacunes et d'embûches et qu'elle leur paraissait inacceptable à bien des points de vue.

Toutefois, ils ont aussi déclaré qu'ils ont dépensé beaucoup d'argent en 1991 pour prélever la TPS et respecter les exigences du gouvernement. Ils ont dépensé beaucoup d'argent et n'ont pas l'intention de répéter l'expérience. Voilà le message clair qu'ils ont envoyé au gouvernement, et j'espère que celui-ci ne l'oubliera pas lorsqu'il appliquera la TPS.

Ils ont aussi affirmé que l'harmonisation était une grande priorité. Cet objectif a été mentionné maintes et maintes fois devant le comité. Ils ont dit qu'il fallait harmoniser les systèmes fédéral et provinciaux. Cela a souvent été dit, mais d'après ce que